

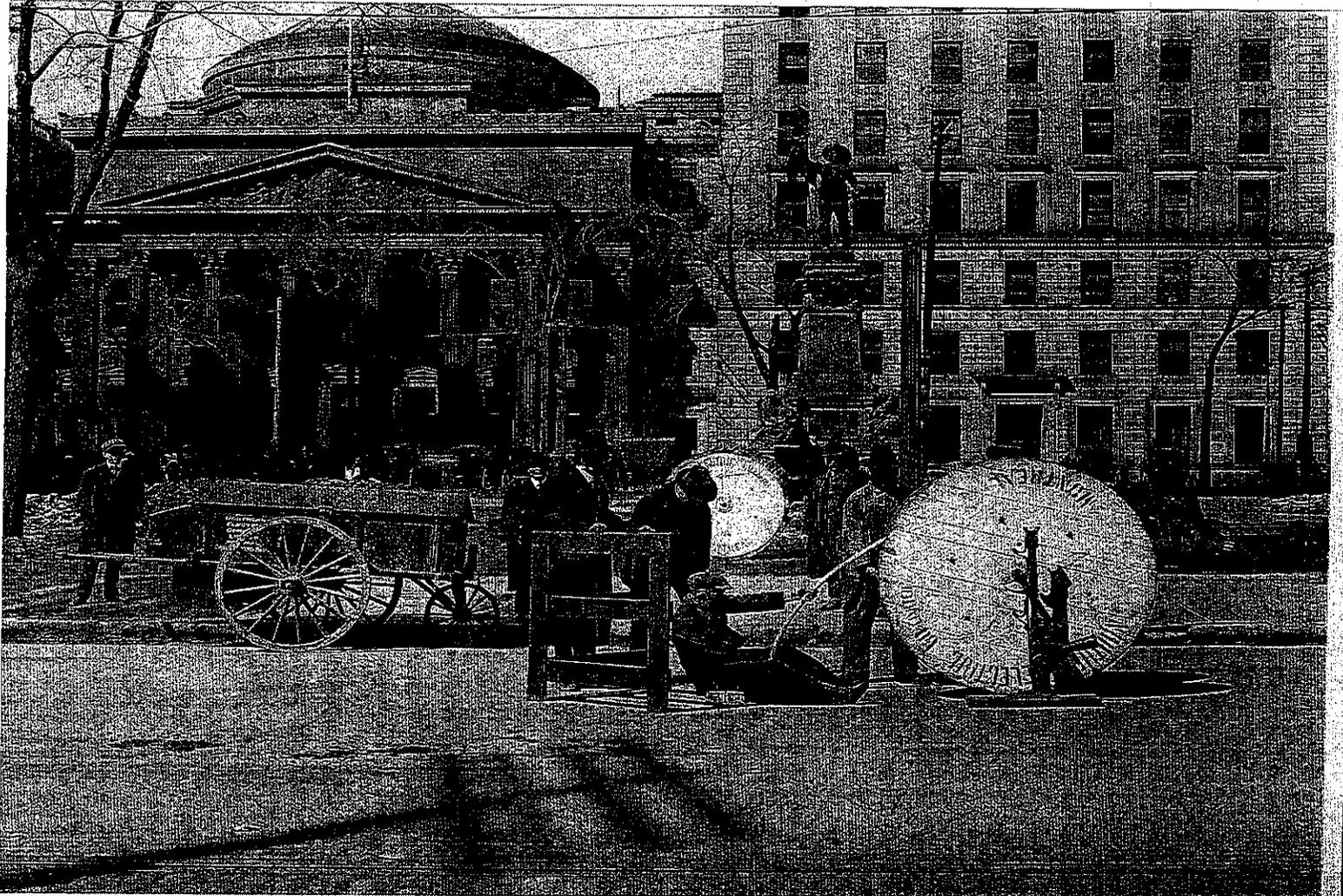


***Commission des services
électriques de Montréal***

Document budgétaire 2010

VILLE DE MONTRÉAL

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL PRÉSENTATION – BUDGET 2010



Archives de la Ville de Montréal (VM98-Y1,p083_300dpi)

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

DOCUMENT BUDGÉTAIRE 2010 – COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL

➤ Choix budgétaires	6
➤ Organigrammes	12
➤ Principales réalisations 2009 et plan d'actions 2010	15
➤ Prévisions budgétaires 2010	
○ <i>Recettes et dépenses</i>	20
○ <i>Revenus par activités</i>	21
○ <i>Principaux éléments de variation des revenus</i>	22
○ <i>Évolution des revenus et principaux facteurs de variation</i>	23
○ <i>Dépenses par activités</i>	24
○ <i>Principaux éléments de variation des dépenses</i>	25
○ <i>Évolution des dépenses et principaux facteurs de variation</i>	26
○ <i>Sommaire du budget des dépenses par unité administrative</i>	27
○ <i>Conciliation des dépenses Ville/CSEM</i>	28
○ <i>Programme triennal d'immobilisations 2010-2012</i>	29
➤ Annexes	31

Choix budgétaires 2010

Mission et principales activités

La Commission des services électriques de Montréal est l'organisme fiduciaire de la Ville de Montréal qui, conformément aux orientations et aux politiques de la Ville, a pour mission de favoriser l'enfouissement des réseaux câblés aériens sur l'ensemble du territoire. Créée en 1910 en raison, entre autres, de la densité de l'occupation de son territoire et des risques d'incendie reliés à l'importance des réseaux de distribution électrique qui occupaient le domaine public, le législateur a accordé à la Ville de Montréal des pouvoirs particuliers en matière de distribution aérienne et souterraine des fils, en instituant la Commission des services électriques de Montréal.

La Commission est dirigée par un conseil d'administration composé de cinq membres dont un (le Président) est nommé par le gouvernement du Québec, deux sont nommés par la Ville, un autre est nommé par Hydro-Québec et le cinquième est élu par les autres usagers.

La Commission planifie, conçoit, fait construire, entretient, exploite et administre les réseaux de conduits souterrains pour le compte de ceux qui en ont l'usage. La Commission gère et coordonne, en collaboration avec les arrondissements et les services municipaux, toute intervention dans les réseaux aériens de câbles et de fils afin d'en assurer la concordance avec les réseaux souterrains et l'intégration harmonieuse dans le milieu urbain.

La Commission des services électriques de Montréal gère les ententes entre la Ville et les entreprises d'électricité et de télécommunication. En fonction du plan d'urbanisme et de la réglementation municipale, elle autorise l'installation des poteaux, des structures hors sol et des autres accessoires nécessaires au bon fonctionnement de chacun des réseaux aériens et souterrains. C'est également elle qui détermine la manière dont les bâtiments doivent être raccordés aux réseaux.

La Commission coordonne également les activités liées à l'enlèvement des fils et des poteaux. Elle assure l'entretien et la mise à niveau du réseau municipal de conduits souterrains. De plus, elle répond aux demandes des usagers et des utilisateurs en ce qui concerne l'occupation du réseau.

CHOIX BUDGÉTAIRES 2010 (suite)

Mission et principales activités (suite)

Le réseau de conduits souterrains de la Commission s'étend sur environ 664 kilomètres de rue. Il compte plus de 21,5 millions de mètres de conduits, quelque 17 247 puits d'accès partagés, 2 535 structures de transformation et plus de 43 559 bâtisses y sont reliées. Des réseaux souterrains, gérés par des arrondissements, s'étendent sur environ 115 kilomètres de rue. Quant au réseau aérien, il couvre environ 3 700 kilomètres de rue sur tout le territoire de la Ville et se retrouve soit sur rue ou hors rue, c'est-à-dire en arrière lot ou ruelle.

L'existence de la Commission et son obligation de s'autofinancer constituent une situation privilégiée pour la Ville de Montréal. Elle lui permet, entre autres, de déterminer le type de réseau (souterrain, hors rue, sur rue), de coordonner l'occupation du domaine public, de construire un réseau commun et de faire des intervenants des partenaires. Ainsi, le réseau souterrain se finance à même des redevances qui sont facturées à nos usagers et utilisateurs, selon la portion des conduits qu'ils utilisent ou réservent.

Programme d'immobilisations 2010

Pour 2010, nous estimons les besoins de nos usagers à environ 60 millions de dollars dont 58,2 millions en modification et addition au réseau souterrain, 960 000 \$ en travaux de conversion et le solde, soit 255 000 \$, en immobilisations diverses telles que matériel roulant, équipement informatique, etc.

Les projets reliés à la modification et aux ajouts au réseau souterrain sont, entre autres, la mise à jour de 180 chambres de transformateurs, une traverse forée sous l'autoroute 20 et les voies du CN (arrondissement Lachine), le réaménagement dans le Quartier des spectacles (phase 3 et Sainte-Catherine), le réaménagement du boulevard Décarie – CUSUM (St-Jacques à Maisonneuve), divers projets d'enfouissement (boulevard Gouin Est, Montée de Liesse, rue Barré (ÉTS), Rachel de St-Michel à Molson), différents travaux dans le cadre de réfections du MTQ/VM (Échangeur Décarie, Projet Notre Dame, Projet Bonaventure), le réaménagement des rues Sainte-Catherine (Pie IX à Jeanne D'arc), Côte-des-Neiges (Queen-Mary à Côte Sainte-Catherine), avenue du Parc (Fairview/Laurier), Sainte-Catherine et Plessis et la réanimation de la rue Notre Dame (Richmond à Guy). À ces contrats s'ajoutent les contrats généraux intermédiaires et mineurs ainsi que l'encadrement des projets de développement résidentiel.

CHOIX BUDGÉTAIRES 2010 (suite)

Prévisions budgétaires 2010

Les prévisions budgétaires de 2010 sont basées sur un volume de travaux de construction d'environ 60 millions de dollars pour 2009 et 2010, soit une augmentation de 247% depuis 2001. Cette hausse importante des travaux a un impact majeur sur les opérations de la Commission.

Le budget d'opération prévoit des revenus de 75,9 millions de dollars et des dépenses de 78,4 millions, dont 61,1 millions en dépenses de financement, 11,4 millions en dépenses d'exploitation, 5 millions en travaux facturables directement à nos clients et 0,9 million en frais d'administration Ville.

L'effectif augmente de trois personnes-années en raison d'une hausse importante des activités en gestion de réseau et en planification, plus spécifiquement pour répondre aux demandes d'implantation de structures aériennes ou souterraines et aux demandes de localisation du réseau souterrain. Les départs à la retraite devraient contrer un surplus de personnel advenant une baisse, peu probable, des activités au cours des prochaines années. En effet, 29 employés pourraient prendre leur retraite d'ici le premier janvier 2014.

L'accroissement des recettes totales de la Commission, de 4,3 millions de dollars, provient principalement d'un changement de la méthode de comptabilisation des travaux pour la Ville et des tiers qui seront dorénavant imputés en revenus et dépenses au lieu d'être débités et crédités aux dépenses d'immobilisation. La prévision pour 2010 est de 5 millions de dollars.

La hausse des revenus de redevances de 1,1 million de dollars s'explique par l'augmentation du taux de redevances de 2,5% et par l'accroissement des revenus reliés aux structures exclusives. Cette hausse est atténuée par la diminution du métrage de 153 000 mètres attribuable aux crédits de 20 ans / 40 ans.

La baisse des revenus d'intérêts de 245 000 \$ pour le fonds général et de 1,8 million de dollars pour le fonds d'amortissement résulte des réductions des taux d'intérêt et du fonds d'amortissement. Le fonds d'amortissement devrait diminuer d'environ 24 millions de dollars.

CHOIX BUDGÉTAIRES 2010 (suite)

Prévisions budgétaires 2010 (suite)

La croissance des dépenses d'exploitation de 616 000 \$ s'explique notamment par les facteurs suivants :

- hausse de la rémunération reliée aux augmentations générales et à l'ajout de trois postes: 213 000 \$;
- augmentation des contributions de l'employeur reliée aux hausses de la rémunération et des coûts des avantages sociaux dont principalement la CSST et l'assurance invalidité : 219 000 \$;
- hausse des dépenses de transport et communication due à l'augmentation du coût en allocation automobile reliée aux trois nouveaux postes et à l'ajout de dépenses en communication pour permettre à nos surveillants de travaux de rejoindre notre réseau directement du chantier : 34 000 \$;
- augmentation des dépenses d'honoraires professionnels pour remplacer temporairement des postes vacants et pour des services de nettoyage de puits d'accès : 100 000 \$;
- accroissement des dépenses de location, entretien et réparation résultant principalement de la hausse des loyers : 26 000 \$;
- hausse des dépenses de biens non durables reliée à l'ajout des trois postes et de nos fournitures de sécurité : 24 000 \$.

Les frais d'administration Ville de Montréal diminuent de 177 000 \$ en raison de la variation du taux qui passe de 10,17% à 8,06%.

Les dépenses du service de la dette diminuent de 655 000 \$ à la suite de remboursements d'emprunt de 48,5 millions à des taux allant jusqu'à 10,25% versus un nouvel emprunt prévu d'environ 60 millions à un taux de 5%.

CHOIX BUDGÉTAIRES 2010 (suite)

Prévisions budgétaires 2010 (suite)

Le résultat net de l'exercice est un déficit de 2,5 millions de dollars qui sera puisé à même la réserve de stabilisation du taux de redevances. Le surplus au 31 décembre 2009 sera d'environ 8,8 millions de dollars.

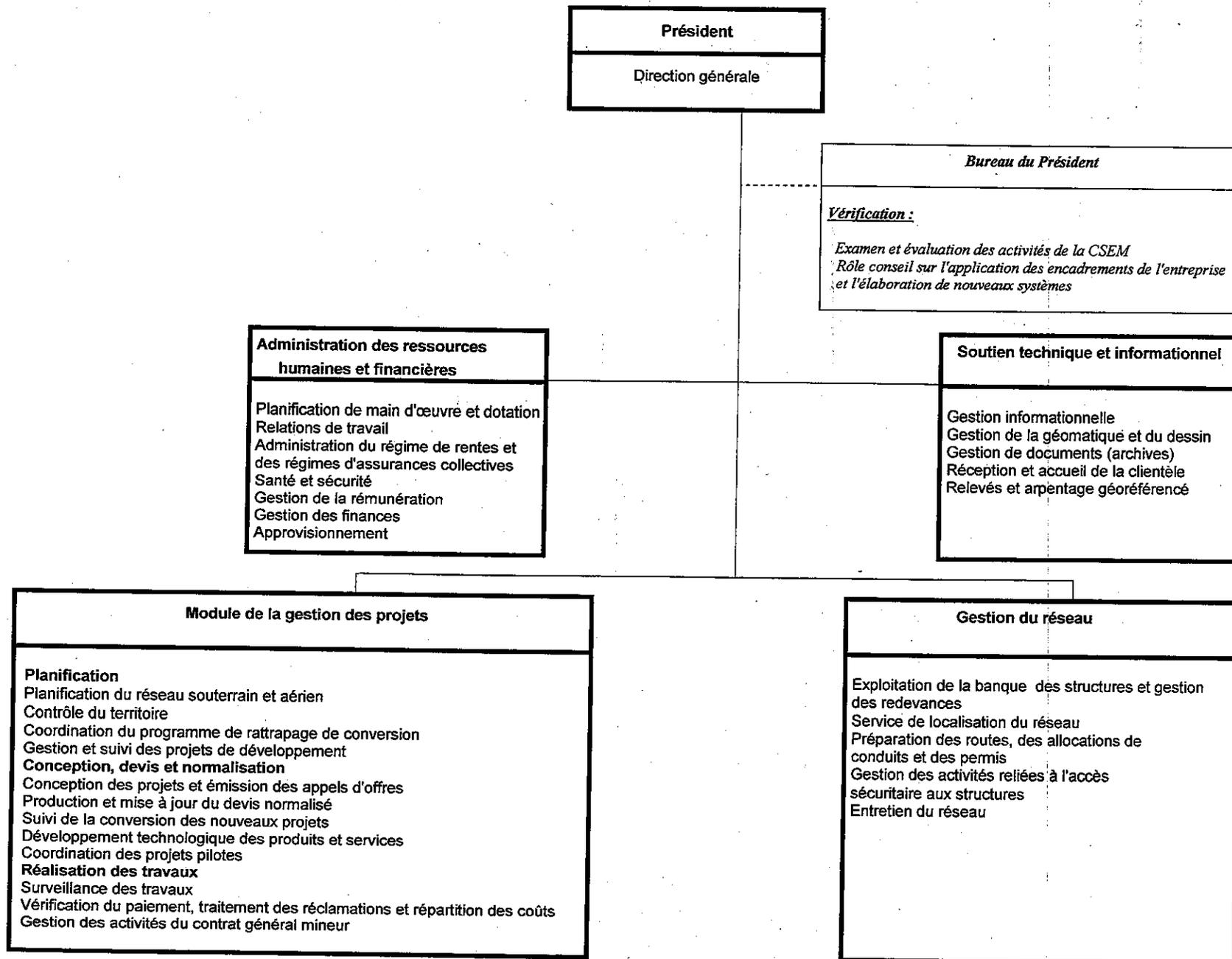
Le budget des dépenses de la Commission varie de 6,1 millions de dollars par rapport à celui de la Ville de Montréal. Cet écart provient de deux éléments avec impacts monétaires opposés, soit le programme d'élimination des fils et poteaux pour 2 millions de dollars et l'ajustement sur les avances à long terme pour 8,1 millions de dollars. Le programme d'élimination des fils et poteaux est une dépense corporative financée par la Ville. L'ajustement sur les avances à long terme versé par la Commission pour le financement des immobilisations d'avant 1983 génère un revenu pour la Ville.

Conclusion

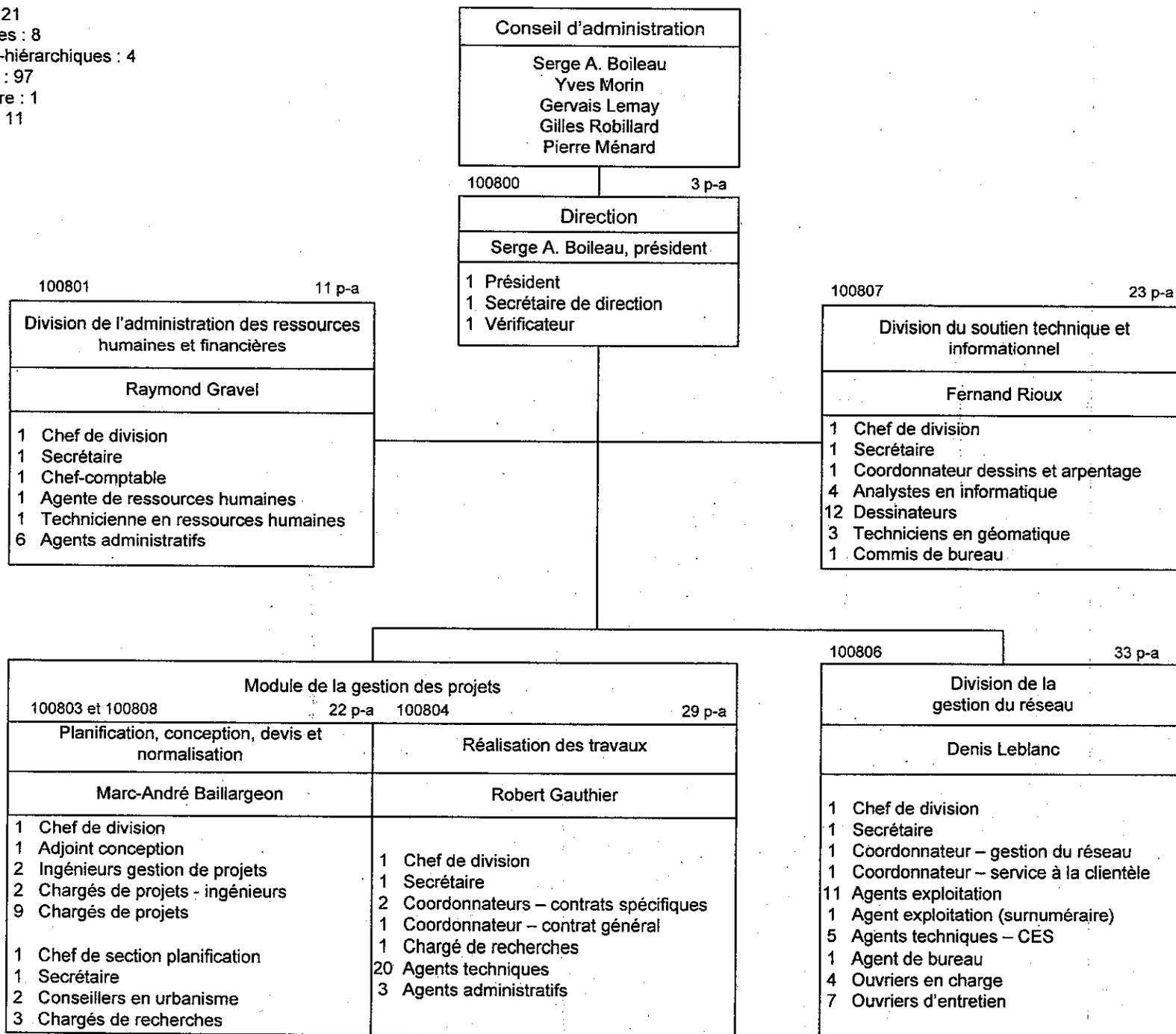
Compte tenu que la Commission doit répondre aux demandes des usagers et considérant l'atteinte des objectifs budgétaires, je recommande, avec l'accord du conseil d'administration de la Commission, l'approbation du budget 2010 tel qu'il est déposé.

Organigrammes

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE LA CSEM 2010



Total p-a : 121
 Gestionnaires : 8
 Cadres non-hiérarchiques : 4
 Cols blancs : 97
 Surnuméraire : 1
 Cols bleus : 11



**Principales réalisations 2009
et plan d'actions 2010**

**COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL
PRINCIPALES RÉALISATIONS 2009 ET PLAN D' ACTIONS 2010**

Objectifs prévus 2009	Objectifs réalisés 2009	Objectifs à rencontrer 2010
<p>Terminer l'enlèvement des poteaux sur l'avenue Papineau, entre Crémazie et Bélanger, et les rues Fabre et Marquette, entre Crémazie et Jean Talon.</p> <p>Dans le Sud-Ouest, un vaste secteur du quartier Ville Émard est prévu en 2009 et 2010. À lui seul, il représente 8,9 km de rues et exige un travail important de la part d'Hydro-Québec et des autres intervenants. De plus, le processus relié à l'acquisition des servitudes requises est un peu plus long que prévu.</p> <p>Pour la rue Jarry, la construction des mises aux normes du réseau civil exigé par Hydro-Québec sera réalisée en 2008 et 2009, alors que les travaux reliés au démantèlement s'étaleront jusqu'en 2010 et 2011.</p> <p>Terminer le boulevard Gouin de la rue De Martigny à Montréal-Nord.</p>	<p>La majorité des poteaux (80%) ont été enlevés de ces rues.</p> <p>Dans le Sud-Ouest, la Phase I est en cours de réalisation. Il s'agit d'un travail important pour Hydro-Québec et les autres intervenants. Considérant les ressources nécessaires, les poteaux seront éliminés sur une période de trois ans.</p> <p>Pour la rue Jarry, 50% du réseau civil est construit.</p> <p>La préparation des branchements est faite à 90%.</p>	<p>Le reste des poteaux sera enlevé en 2010 et 2011 en raison de difficultés techniques.</p> <p>L'enlèvement des poteaux pour les phases I et II est prévu en 2010 et celui pour la phase III, en 2011.</p> <p>Pour 2010, le reste du réseau civil sera réalisé. L'enlèvement des poteaux sera fait en 2011.</p> <p>Les poteaux seront enlevés en 2011.</p>
<p>Faire connaître le règlement sur les réseaux câblés aux usagers du réseau, aux arrondissements, à la Ville Centre et aux organisations impliquées dans le développement et la construction de bâtiments à vocation résidentielle, commerciale ou industrielle.</p>	<p>Le nouveau règlement a été adopté en mai 2009. Des présentations ont été effectuées auprès d'arrondissements, d'usagers et de différents partenaires.</p>	<p>Des présentations seront faites en 2010 auprès des autres arrondissements et partenaires afin de mieux faire connaître le nouveau règlement et les implications qu'il a sur le travail de chacun.</p>
<p>Quatorze projets (promoteurs) sont déjà à l'étude. Nous prévoyons, malgré le ralentissement économique, réaliser 8 km de nouveaux développements en 2009.</p>	<p>Dix projets sont réalisés, pour 3,6 km de nouveaux réseaux souterrains et d'une valeur de 5,8 millions de dollars.</p>	<p>Vingt-deux projets sont présentement à l'étude pour un potentiel maximum de construction de 9,75 km de nouveaux réseaux souterrains.</p>

**COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL
PRINCIPALES RÉALISATIONS 2009 ET PLAN D' ACTIONS 2010**

Objectifs prévus 2009	Objectifs réalisés 2009	Objectifs à rencontrer 2010
<p>Coordonner et surveiller la conception et la réalisation de travaux d'un programme d'environ 56 M \$, excluant les travaux résidentiels réalisés par les promoteurs.</p> <p>Mettre l'emphase sur le recrutement et sur la formation du personnel afin d'augmenter notre capacité et notre efficacité pour remplir nos objectifs.</p> <p>Réviser les normes techniques de la CSEM et poursuivre l'amélioration de nos processus opérationnels.</p>	<p>Le volume de travail réalisé en 2009 sera d'environ 60 M \$ et ce, malgré les contraintes majeures engendrées par un manque d'employés attribuable aux nombreux postes vacants et aux difficultés de recrutement.</p> <p>La révision des normes techniques n'a pu se faire en 2009 faute de ressources, celles-ci étant prioritairement orientées vers la conception et la réalisation des projets.</p>	<p>Coordonner et surveiller la conception et la réalisation de travaux d'un programme d'environ 60 M \$, excluant les travaux résidentiels réalisés par les promoteurs.</p> <p>Réviser les normes techniques de la CSEM et poursuivre l'amélioration de nos processus opérationnels.</p>
<p>Révision générale des dessins techniques normalisés inclus dans le devis et harmonisation avec nos partenaires.</p> <p>Formation des chargés de projets et des agents techniques, autant internes qu'externes, en relation des révisions techniques et des procédures techniques.</p>	<p>L'augmentation du volume de travaux, le départ de plusieurs de nos ingénieurs et techniciens ainsi que les difficultés de recrutement, nous ont obligés à reporter cet objectif en 2010.</p> <p>La formation a commencé à l'interne.</p>	<p>Révision générale des dessins techniques normalisés inclus dans le devis et harmonisation avec nos partenaires.</p> <p>Poursuite de la formation des chargés de projets et des agents techniques, autant internes qu'externes, en relation des révisions techniques et des procédures techniques.</p>
<p>Compléter l'intégration des réseaux pour les quatre premiers arrondissements. Procéder à l'inventaire des réseaux de trois autres arrondissements et compléter le processus d'intégration de leurs réseaux.</p>	<p>Nous aurons complété l'intégration du réseau pour 3 arrondissements fin 2009 ou début 2010, soit les arrondissements Lasalle, Lachine et St-Léonard. Nous aurons réalisé également l'inspection d'une partie du réseau de Verdun en vue d'en faire l'acquisition en 2010.</p>	<p>Intégration des réseaux de trois autres arrondissements, dont ceux de Verdun et St-Laurent qui sont particulièrement importants en nombre de structures et d'occupants.</p>

**COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL
PRINCIPALES RÉALISATIONS 2009 ET PLAN D' ACTIONS 2010**

Objectifs prévus 2009	Objectifs réalisés 2009	Objectifs à rencontrer 2010
<p>Établir un programme d'inspection des structures en vue de mettre à jour la banque de données et évaluer la qualité structurale de chaque structure. Mettre en place un processus de contrôle des activités dans le réseau de la CSEM de façon à s'assurer que les usagers respectent les règles et règlements et procèdent à l'installation ordonnée de leurs équipements</p>	<p>Nous avons mis en place le programme d'inspection des structures impliquant une analyse structurale et l'identification des occupants pour chaque conduit. En 2009, nous aurons inspecté environ 200 structures.</p>	<p>Poursuivre à un plus grand rythme l'inspection des structures en vue de mettre à jour la banque de données. Notre objectif est d'inspecter près de 1000 structures par année.</p>
<p>Réaliser les développements informatiques prévus pour l'année 2009 dans le Plan stratégique informatique 2007-2009. Ces développements prévus ont été révisés au regard de la décision du conseil d'administration INF. 250-1. Elle tient compte des ressources disponibles externes, de la disponibilité des employés et gestionnaires à participer aux développements ainsi que de la formation à donner aux nouveaux employés.</p>	<p>Les développements prévus, dont la mise en opération d'un accès Web pour les clients du CES, ont été réalisés. En plus des mises à niveau ont été faites pour actualiser les applications : visualisation du réseau et gestion des travaux ainsi que l'optimisation des serveurs Progress, Teldig et Carto.</p> <p>Une mise en service du stockage de données évoluée du type NAS a été réalisée. Le logiciel Autodesk Design Review 2010 est entré en fonction pour accélérer le travail des dessinateurs.</p>	<p>La dernière phase du plan informatique sera faite.</p> <p>Une amélioration des échanges de données avec Hydro-Québec sera réalisée.</p> <p>D'autres accès Web pour la clientèle concernant les demandes d'allocations de conduits ou de permis seront créés.</p>
<p>Numériser la partie VIII d'ici la fin 2009 :</p> <p>Il s'agit du quadrilatère délimité par les rues suivantes : Iberville à Pie IX et de Mont-Royal à l'autoroute métropolitaine.</p> <p>Les réquisitions de travail seront numérisées en continu afin de supporter nos opérations en facilitant l'accès aux données de notre réseau construit aux employés et usagers.</p>	<p>La numérisation de la partie VIII a été réalisée à 100%. De plus, la mise à jour et la validation des structures a été faite en conformité dans cette zone.</p> <p>Les réquisitions de travail sont numérisées en continu. La mise à jour des « Tel que construit » s'est poursuivie. Notre personnel réduit de 1,5 p/a a dû prioriser les projets de construction qui sont estimés à environ 60 M \$ millions de dollars en 2009.</p>	<p>Numériser la partie IX d'ici la fin 2010. Il s'agit du quadrilatère Papineau à Pie IX, de l'autoroute métropolitaine au bord de la rivière des Prairies.</p>

**COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL
PRINCIPALES RÉALISATIONS 2009 ET PLAN D' ACTIONS 2010**

Objectifs prévus 2009	Objectifs réalisés 2009	Objectifs à rencontrer 2010
<p>Maintenir l'augmentation du taux de redevances à un niveau qui ne dépasse pas le taux d'inflation tel qu'il est mesuré par l'indice des prix à la consommation.</p> <p>Il est important de noter que la Commission n'a pas le contrôle sur certaines composantes du taux de redevances, telles que les taux d'intérêt et le volume de travaux.</p>	<p>Le taux de redevances de 2009 a été fixé à 4,063 \$. Cette augmentation de 2,1% est légèrement inférieure à celle de 2,5% qui était prévue au budget.</p>	<p>Maintenir l'augmentation du taux de redevances à un niveau acceptable tout en contrôlant l'impact sur les années futures. Il est prévu de fixer le taux de redevances à 4,165 \$ soit une augmentation de 2.5%.</p> <p>Il est important de noter que la Commission n'a pas le contrôle sur certaines composantes du taux de redevances, telles que les taux d'intérêt et le volume de travaux.</p>
<p>Intégrer le processus d'apprentissage et de plan individuel de formation dans les activités courantes de gestion de la Commission.</p> <p>Le processus d'apprentissage est appliqué dans la plupart des cas et se déroule de la bonne façon.</p> <p>Le processus du plan de formation individuel est bien entamé et se poursuivra en 2009.</p>	<p>Le processus du plan d'apprentissage est intégré à 60% et il reste beaucoup d'efforts à investir dans le processus du plan individuel de formation.</p> <p>L'augmentation du volume de travaux, la rotation du personnel et la difficulté à combler certains postes expliquent les difficultés rencontrées.</p>	<p>Poursuivre l'intégration du processus d'apprentissage et du plan individuel de formation dans les activités courantes de gestion de la Commission</p>
<p>Poursuivre les négociations des contrats de travail de nos employés cols blancs et cols bleus, s'il y a lieu.</p>	<p>Les parties se sont rencontrées à plusieurs reprises pour discuter de leur position respective. Le dossier est rendu en conciliation à la Commission des relations du travail.</p>	<p>Poursuivre les négociations des contrats de travail de nos employés cols blancs et cols bleus, si non finalisées à la fin 2009.</p>

Prévisions budgétaires 2010

Commission des services électriques de Montréal

RECETTES ET DÉPENSES - BUDGET 2010

	BUDGET 2 009 (000\$)	BUDGET 2 010 (000\$)	VARIATIONS BUDGET 2010 versus BUDGET 2009		
			(000\$)	%	
RECETTES					
Redevances	59 938	61 052	1 114	1,86	- indexation du taux de redevances de 2,5 %
Intérêts nets - fonds général	245	0	(245)	(99,99)	- augmentation de la facture des structures exclusives à HQ : +708 000 \$ - baisse du taux d'intérêt
Intérêts nets - fonds d'amortissement	5 180	3 415	(1 765)	(44,25)	- variation des intérêts nets sur le fonds d'amortissement en fonction de la baisse combinée du taux d'intérêt et du fonds
Récupération des frais généraux (CSEM, VM, tiers)	5 068	5 263	195	3,85	- basée sur les activités immobilisables aux travaux
Récupération de l'aérien, des promoteurs et divers	630	630	0	0,00	- ajustement des frais relatifs aux promoteurs et aux tiers
Centre d'exploitation des structures	500	540	40	7,53	- revenus du Centre d'exploitation des structures basés sur les statistiques des 12 derniers mois
Revenus de Travaux pour la VM et les tiers	5 000	5 000	5 000	99,99	- revenus équivalents aux dépenses (modification comptable exigée par le Service des Finances)
	71 561	75 900	4 339	6,19	
DÉPENSES D'EXPLOITATION					
Rémunération du personnel	6 966	7 179	213	3,05	- hausse reliée à l'ajout de 3 postes (149200 \$) et aux augmentations générales (63 200 \$)
Contributions de l'employeur	1 988	2 207	219	11,06	- hausse de 49 600 \$ reliée à l'ajout de 3 postes - hausse de 48 700 \$ en relation des augmentations générales et de celles des contributions gouvernementales - hausse de 33 100 \$ des assurances collectives - hausse de 88 000 \$ des cotisations CSST
Transport et communication	270	304	34	12,75	- ajustement des frais de communications informatiques chantiers (+ 22 000 \$) et des allocations-autos (10 000 \$)
Services professionnels et administratifs	506	606	100	14,36	- ajout de 50 000 \$ pour services de nettoyage des puits d'accès et de 50 000 \$ en services professionnels pour engager du personnel temporaire par les firmes de recrutement lors des vacances de postes
Locations, entretien et réparations	818	844	26	3,15	- hausse de 27 000 \$ pour les dépenses de loyer à Port-Royal et Hogan - transfert de 25 000 \$ des dépenses de thermographie aux immobilisations
Biens non durables	245	269	24	9,59	- ajout de 23 000 \$ pour achat de suites Microsoft - hausse de 5 400 \$ pour les dépenses relatives aux 3 postes, de 10 000 \$ pour les vêtements et accessoires de sécurité et de 3 800 \$ pour l'essence
	10 793	11 409	616	5,61	
Dépenses de Travaux pour la VM et les tiers	5 000	5 000	5 000	99,99	- dépenses équivalentes aux revenus (modification comptable exigée par le Service des Finances)
Frais d'administration - Ville de Montréal	1 098	920	(178)	(19,50)	- frais d'administration Ville à 8,06 %
	11 891	17 329	5 438	45,70	
DÉPENSES DE FINANCEMENT					
Ajustement sur avances à long terme	8 132	8 058	(74)	(0,90)	- emprunt financé par la Ville sur une période de 20 ans versus la CSEM sur une période de 40 ans
Avances à long terme - fonds CSE	123	123	0	0,00	
Obligations	52 205	52 934	729	1,38	- emprunt de 60 M \$ en 2009 et de 61 M \$ en 2010 remboursement d'emprunt totalisant 48,5 M \$
	60 460	61 115	655	1,07	
	72 351	78 444	6 093	8,33	
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	(790)	(2 544)	(1 754)	58	

Sommaire**Commission des services électriques de Montréal****Revenus par activités***(en milliers de dollars)*

	Conseil municipal			Conseil d'agglomération			Total		
	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %
Aménagement, urbanisme et développement									
Autres	66 136,0	72 485,0	9,6	-	-	-	66 136,0	72 485,0	9,6
Frais de financement	5 425,2	3 414,8	(37,1)	-	-	-	5 425,2	3 414,8	(37,1)
Total	71 561,2	75 899,8	6,1	-	-	-	71 561,2	75 899,8	6,1

Commission des services électriques de Montréal

Principaux éléments de variation des revenus

	Conseil municipal ('000)	Conseil d'agglomération ('000)	Total ('000)
Comparatif 2009	71 561,2	-	71 561,2
Conseil municipal			
Indexation du taux de redevances de 2,5% et augmentation des structures exclusives d'Hydro-Québec	1 114,0		1 114,0
Variation des intérêts nets sur le fonds d'amortissement en fonction de la diminution du fonds d'amortissement et des taux d'intérêt	(1 765,2)		(1 765,2)
Variation des intérêts nets sur le flux monétaire en fonction des revenus et dépenses et de la fluctuation des taux d'intérêt	(245,2)		(245,2)
Changement de méthode de comptabilisation pour les travaux effectués pour la Ville et les tiers, enregistrement d'un revenu et d'une dépense équivalente	5 000,0		5 000,0
Ajustement des revenus du Centre d'exploitation des structures basés sur les statistiques des 12 derniers mois	40,0		40,0
Divers	195,0		195,0
Conseil d'agglomération			
		-	-
Variation totale	4 338,6	-	4 338,6
Budget 2010	75 899,8	-	75 899,8

Commission des services électriques de Montréal

ÉVOLUTION DES REVENUS ET PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION ('000 \$)

	2009	2010	Variation 2010/2009 en % du total
Redevances	59 938,0	61 052,0	1,56
Frais généraux imputés aux travaux	5 068,0	5 263,0	0,27
Travaux pour VM et tiers	0,0	5 000,0	6,99
Intérêts nets - fonds d'amortissement	5 180,0	3 414,8	(2,47)
Intérêts nets - flux monétaire	245,2	0,0	(0,34)
Récupération des tiers	630,0	630,0	0,00
Centre d'exploitation des structures	500,0	540,0	0,06
Total	71 561,2	75 899,8	6,07

Principaux facteurs de variation :

Indexation du taux de redevances de 2,5% et augmentation de la facture des structures exclusives d'Hydro-Québec	1,56
Hausse des frais généraux imputés aux travaux	0,27
Variation des intérêts nets sur le fonds d'amortissement en fonction de la baisse des taux d'intérêt et du fonds d'amortissement	(2,47)
Variation des intérêts nets sur le flux monétaire en fonction des revenus, des dépenses et de la baisse des taux d'intérêt	(0,34)
Changement de méthode de comptabilisation, enregistrement d'un revenu et d'une dépense équivalente	6,99
Hausse des revenus du Centre d'exploitation des structures en se basant sur les statistiques des 12 derniers mois	0,06
	6,07

Sommaire

Commission des services électriques de Montréal

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal			Conseil d'agglomération			Total		
	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %
Administration générale									
Autres	1 097,1	919,6	(16,2)	-	-	-	1 097,1	919,6	(16,2)
Aménagement, urbanisme et développement									
Rénovation urbaine	3 482,8	1 982,8	(43,1)	-	-	-	3 482,8	1 982,8	(43,1)
Autres	10 793,4	16 408,9	52,0	-	-	-	10 793,4	16 408,9	52,0
Frais de financement	26 982,6	28 484,1	5,6	-	-	-	26 982,6	28 484,1	5,6
Remboursement de la dette à long terme	25 345,8	24 573,1	(3,0)	-	-	-	25 345,8	24 573,1	(3,0)
Total	67 701,7	72 368,5	6,9	-	-	-	67 701,7	72 368,5	6,9

Dépenses par principal objet et catégorie d'emploi

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Années-personnes		
	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres et contremaîtres	1 240,5	1 415,7	14,1	11,0	11,0	-
Professionnels et cols blancs	6 948,6	7 197,0	3,6	96,0	99,0	3,1
Cols bleus	765,3	773,5	1,1	11,0	11,0	-
	8 954,4	9 386,2	4,8	118,0	121,0	2,5
Biens, services et autres objets de dépenses	58 747,3	62 982,3	7,2			
Total	67 701,7	72 368,5	6,9			

Commission des services électriques de Montréal

Principaux éléments de variation des dépenses

	a.-p.	Conseil municipal ('000)	Conseil d'agglomération ('000)	Total ('000)
Comparatif 2009	118,0	67 701,7	-	67 701,7
Conseil municipal				
Hausse de la rémunération du personnel et des contributions de l'employeur reliées aux augmentations générales		233,0		233,0
Ajout d'un poste de coordonnateur au service à la clientèle et d'un poste d'agent exploitation pour soutenir les activités du centre d'exploitation des structures et de la localisation du réseau	2,0	128,2		128,2
Ajout d'un poste de chargé de recherches pour répondre adéquatement aux demandes grandissantes d'intervention dans le réseau	1,0	70,6		70,6
Changement de méthode de comptabilisation pour les travaux effectués pour la Ville et les tiers, enregistrement d'une dépense et d'un revenu équivalent		5 000,0		5 000,0
Diminution du budget pour l'élimination des fils et poteaux		(1 500,0)		(1 500,0)
Ajustement des frais de financement pour tenir compte des emprunts de 2009 et de 2010 et des remboursements d'emprunts		728,8		728,8
Ajustement des frais d'administration Ville en fonction des augmentations de dépenses et de la diminution du taux		(177,5)		(177,5)
Divers		183,7		183,7
Conseil d'agglomération				
Variation totale	3,0	4 666,8	-	4 666,8
Budget 2010	121,0	72 368,5	-	72 368,5

Commission des services électriques de Montréal

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION ('000 \$)

	2009	2010	Variation 2010/2009 en % du total VILLE
Rémunération et cotisations de l'employeur	8 954,4	9 386,2	0,64
Transport et communication	270,1	304,3	0,05
Services professionnels	506,1	5 606,1	7,53
Location et entretien	818,1	843,8	0,04
Biens non durables	244,7	268,5	0,04
Frais d'administration Ville de Montréal	1 097,1	919,6	(0,26)
Frais de financement	60 460,8	61 115,4	0,97
Total CSEM	72 351,3	78 443,9	9,00
Programme d'élimination des poteaux (PEP)	3 482,8	1 982,8	(2,22)
Ajustement sur avances à long terme	(8 132,4)	(8 058,2)	0,11
Total VILLE	67 701,7	72 368,5	6,89
Principaux facteurs de variation :			
Hausse de la rémunération du personnel et des contributions de l'employeur reliées aux augmentations générales			0,34
Ajout d'un poste de coordonnateur au service à la clientèle et d'un poste d'agent exploitation pour soutenir les activités du centre d'exploitation des structures et de la localisation du réseau			0,19
Ajout d'un poste de chargé de recherches pour répondre adéquatement aux demandes grandissantes d'intervention dans le réseau			0,10
Changement de méthode de comptabilisation, enregistrement d'une dépense et d'un revenu équivalent			7,39
Diminution du budget pour l'élimination des fils et poteaux			(2,22)
Ajustement des frais de financement pour tenir compte des emprunts de 2009 et de 2010 et des remboursements d'emprunts			0,97
Ajustement des frais d'administration Ville en fonction des augmentations de dépenses et de la diminution du taux			(0,26)
Diminution des avances à long terme suite au remboursement de l'emprunt de 1970			0,11
Divers			0,27
			6,89

Commission des services électriques de Montréal

SOMMAIRE DU BUDGET DES DÉPENSES PAR UNITÉ ADMINISTRATIVE ('000 \$)			
Centre de responsabilité	2009	2010	Variation 2010/2009 en %
100800 Bureau du Président	483,6	512,6	6,0
100801 Division Administration des ressources humaines et financières	1 753,5	1 843,0	5,1
100802 Frais de financement et frais d'administration Ville de Montréal	53 425,5	53 976,8	1,0
100803-100804 Division Gestion des projets	3 714,0	8 850,4	138,3
100806 Division Gestion du réseau	2 680,0	2 896,5	8,1
100807 Division Soutien technique et informationnel	1 596,8	1 662,8	4,1
100808 Division Planification	565,5	643,6	13,8
100809 Programme d'élimination des poteaux - Subventions	285,8	285,8	0,0
100810 Programme d'élimination des poteaux - Enfouissement des fils	3 197,0	1 697,0	(46,9)
BUDGET TOTAL	67701,7	72368,5	6,9
POSTES AUTORISÉS - TOTAL	118	121	2,5

Principaux facteurs de variation :

Hausse reliée aux augmentations générales et avantages accessoires	0,31
Ajout d'un poste de coordonnateur au service à la clientèle et d'un poste d'agent exploitation à la division Gestion du réseau (100806) pour soutenir les activités du centre d'exploitation des structures et de localisation du réseau	0,19
Ajout d'un poste de chargé de recherches à la division Planification (100808) pour répondre adéquatement aux demandes grandissantes d'intervention dans le réseau	0,10
Changement de méthode de comptabilisation, enregistrement d'une dépense et d'un revenu équivalent (100803)	7,39
Diminution du budget pour l'élimination des fils et poteaux (100810)	(2,22)
Augmentation des frais de financement reliée aux emprunts de 2009 et 2010, atténuée par les remboursements d'emprunts et diminution des frais d'administration de la Ville de Montréal (100802)	0,81
Réaménagement de diverses dépenses	0,27
	6,9

Commission des services électriques de Montréal

CONCILIATION DES DÉPENSES DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE 12 VERSUS LA COMMISSION		
	2009	2010
Total des dépenses selon Budget Ville de Montréal	67 701,7	72 368,5
moins Budget Programme d'élimination des poteaux (PEP)	(3 482,8)	(1 982,8)
plus Ajustement sur les avances à long terme	8 132,4	8 058,2
BUDGET TOTAL DÉPENSES - CSEM	72 351,3	78 443,9
<p><u>Explications:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le programme d'élimination des fils et poteaux est une dépense corporative financée par la Ville de Montréal - L'ajustement sur les avances à long terme versé par la Commission génère un surplus pour la Ville de Montréal 		

Sommaire

Commission des services électriques de Montréal

Programme triennal d'immobilisations 2010-2012

(investissements au brut et en milliers de dollars)

No	Projet	2010			2011			2012			2010-2012		
		Conseil municipal	Conseil d'agglom.	Total	Conseil municipal	Conseil d'agglom.	Total	Conseil municipal	Conseil d'agglom.	Total	Conseil municipal	Conseil d'agglom.	Total
69097	Programme de construction et de modification de conduits souterrains	10 000		10 000	1 500		1 500	0		0	11 500	0	11 500
69900	Conversion - enfouissement des fils	0		0	0		0	0		0	0	0	0
Total		10 000	0	10 000	1 500	0	1 500	0	0	0	11 500	0	11 500

Annexes

Planification des travaux CSEM 2010

Description	Montant (000\$)
Contrat général - Projets intermédiaires	4 500 \$
Contrat général - Projets intermédiaires	4 000 \$
Contrat général - Projets intermédiaires	4 000 \$
Contrat général - Projets mineurs	5 000 \$
Traverse autoroute 20 et CN (rue Norman) *	1 000 \$
Autoroute Bonaventure - phase 1 *	2 000 \$
Côte-des-Neiges (Queen-Mary à Côte-Ste-Catherine)	1 500 \$
Ste-Catherine (Pie IX à Jeanne-D'Arc)	1 500 \$
Notre-Dame (Richmond à Guy) *	1 000 \$
Rue Notre-Dame - MTQ	2 500 \$
Mise à niveau des chambres de transformateur	15 500 \$
Échangeur Décarie *	2 000 \$
Rachel (St-Michel à Molson)	2 000 \$
Quartier des spectacles - phase 3 (Ste-Catherine) *	3 000 \$
Décarie - CUSUM (St-Jacques à Maisonneuve)	2 000 \$
Avenue du Parc (Fairmount à Laurier)	1 000 \$
Rue Barré (enfouissement) *	1 000 \$
Ste-Catherine et Plessis	1 000 \$
Montée-de-Liesse (enfouissement)	2 000 \$
Dépenses incidentes	1 700 \$
Programme de conversion	960 \$
Total	59 160 \$

* Projets inclus dans le programme d'immobilisations 2010, soit 10 millions de dollars.

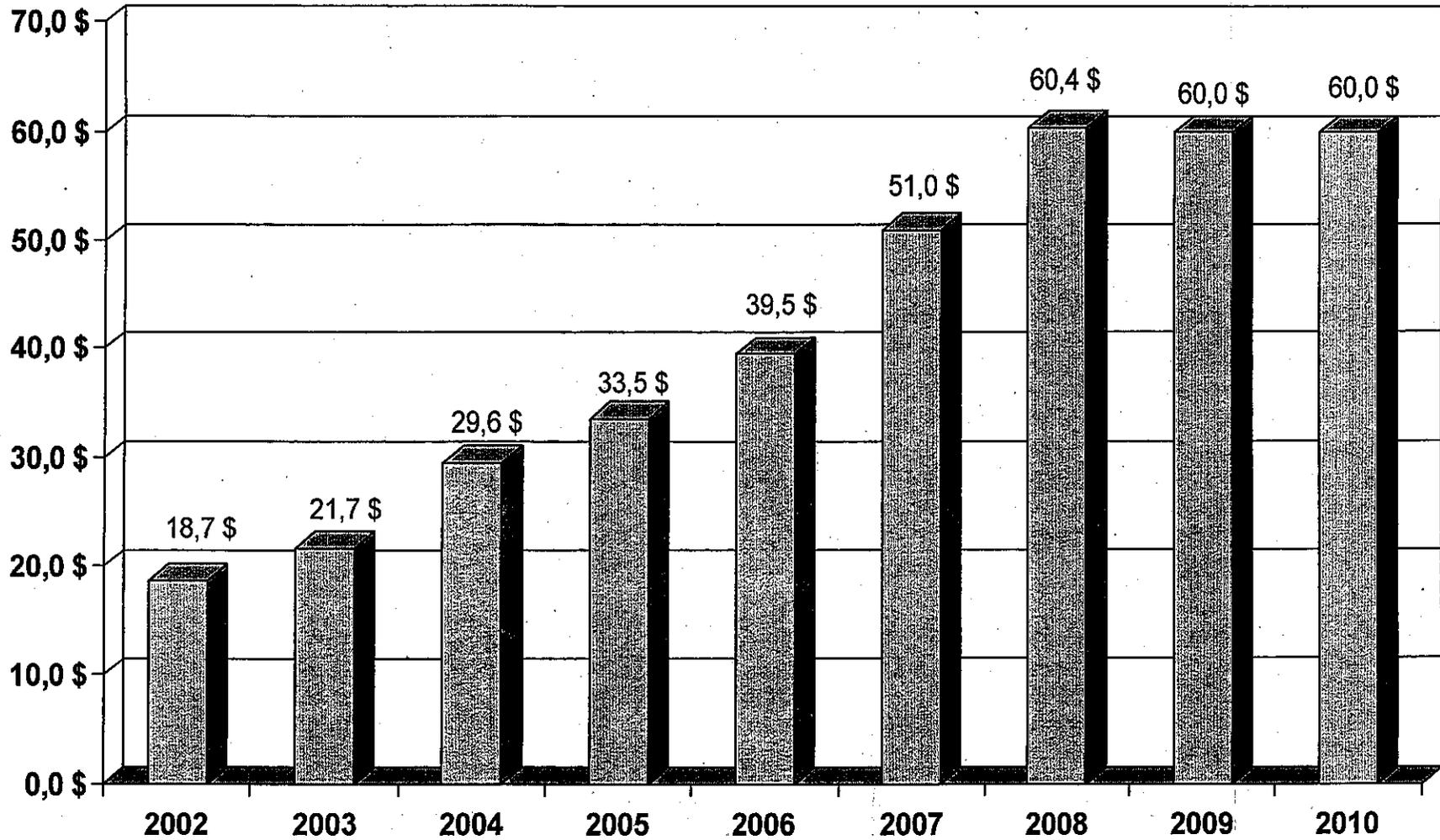
CONVERSION

	Arrondissement	DESCRIPTION	2009		2010		2011	
			KM	Poteaux enlevés	KM	Poteaux à enlever	Km	Poteaux à enlever
1	Côte-des-Neiges	Lavoie, de Courtrai à Lacombe			1,6	54		
1	Côte-des-Neiges	Lacombe, de Victoria à Lavoie			0,3	19		
1	Verdun	de l'Église, de Lasalle à Champlain	1,2	44		5		
1	Verdun	Ferme St-Gabriel					1,0	22
1	Villeray/St-Michel/Parc extension	Jarry, d'Iberville à Pie IX					1,6	121
1	Villeray/St-Michel/Parc extension	De Liège, de St-Laurent à St-Hubert					0,9	34
1	Ahunstic/Cartierville	Gouin, de Papineau aux limites de Montréal-Nord			1,3	84		
1	Ahunstic/Cartierville	Chabanel, St-Laurent à Meilleur					0,8	27
1	Ahunstic/Cartierville	Meilleur, Légendre à Louvain					0,6	17
2	Sud-Ouest	Raudot, de Joques à de la Vérendrye (PHASE III)					0,8	28
2	Sud-Ouest	Hamilton, de Springland à St-Patrick (PHASE II)			0,9	29		
2	Sud-Ouest	Hamilton, de Trinitaires à Springland (PHASE III)					0,9	26
2	Sud-Ouest	Mazarin, de Springland à Jacques-Hertel (PHASE II)			0,6	17		
2	Sud-Ouest	Mazarin, de Allard à Springland (PHASE III)					0,3	9
2	Sud-Ouest	Hurteau, de Springland à Jacques-Hertel (PHASE II)			0,6	22		
2	Sud-Ouest	Hurteau, de Trinitaire à Springland (PHASE III)					0,8	23
2	Sud-Ouest	Dumas, de Springland à Jacques-Hertel (PHASE II)			0,6	22		
2	Sud-Ouest	Dumas, de Trinitaires à Springland (PHASE III)					0,8	24
2	Sud-Ouest	D'Aragon, de Springland à Jacques-Hertel (PHASE II)			0,6	22		
2	Sud-Ouest	D'Aragon, de Allard à Springland (PHASE III)					0,3	10
2	Sud-Ouest	Beaulieu, de Springland à St-Patrick (PHASE II)			0,9	31		
2	Sud-Ouest	Beaulieu, de La Vérendrye à Springland (PHASE III)					0,9	30
2	Sud-Ouest	Woodland, de La Vérendrye à Headly (PHASE I)			0,6	20		
2	Sud-Ouest	Lamont, Allard à des Trinitaires (PHASE III)					0,3	7
2	Sud-Ouest	Hadley, de Holy-Cross à Raudot (PHASE I)			0,9	34		
2	Sud-Ouest	Jolicoeur, de Laurendeau à Jogues (PHASE I & II)			1,1	37		
2	Sud-Ouest	Eady, de Holy Cross à Galt (PHASE I)	0,7	20				
2	Villeray/St-Michel/Parc extension	Guizot, de St-Laurent à St-Denis	0,7	20				
2	Villeray/St-Michel/Parc extension	Cartier, de Crémazie à Jean-Talon *	1,3	48				1
2	Villeray/St-Michel/Parc extension	Chabot, de Crémazie à Jean-Talon *	1,3	46				2
2	Villeray/St-Michel/Parc extension	Bordeaux, de Crémazie à Jean-Talon *	1,2	46				1
2	Villeray/St-Michel/Parc extension	Papineau, de Crémazie à Bélanger *	0,8	33			0,9	34
2	Villeray/St-Michel/Parc extension	Fabre côté est, de Jean-Talon à Bélanger *					0,3	10
2	Villeray/St-Michel/Parc extension	Marquette, de Jean-Talon à Bélanger *	0,3	17				3
2	Villeray/St-Michel/Parc extension	Quadrilatère St-Hubert, Lajeunesse, Liège, Crémazie(St-Gérard/Foucher/des Belges/de Châteaubriand)					2,0	85
			7,5	274	10	396	13,2	514

Légende : 1 = Souterrain 2 = Mixte ou Arrière lot

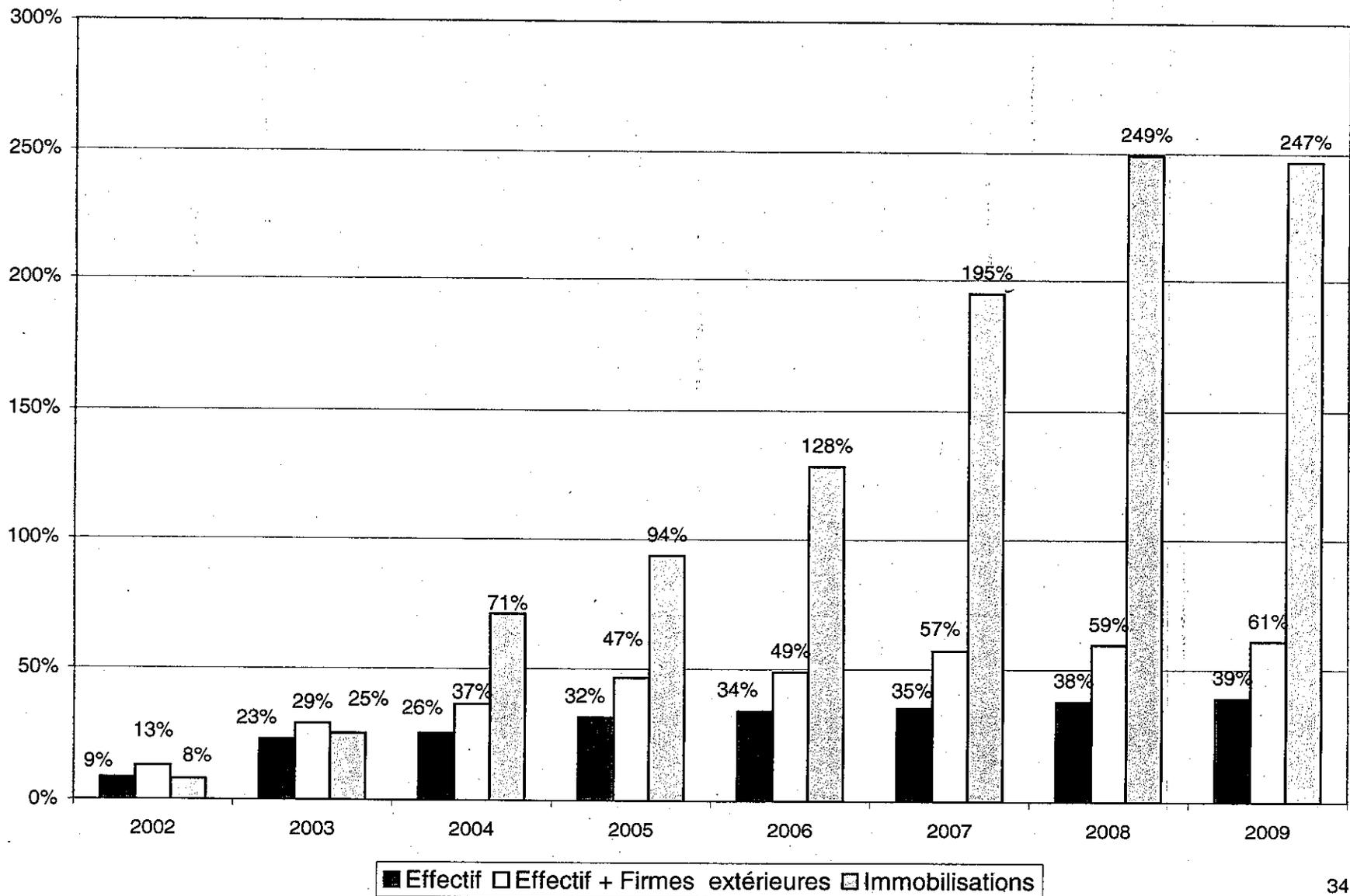
* Projets des rues Cartier, Chabot, Bordeaux, Papineau, Fabre et Marquette: il reste des poteaux à enlever mais Hydro-Québec a une problématique à régler sur la rue Jean-Talon

Commission des services électriques de Montréal
Travaux de 2002 à 2010

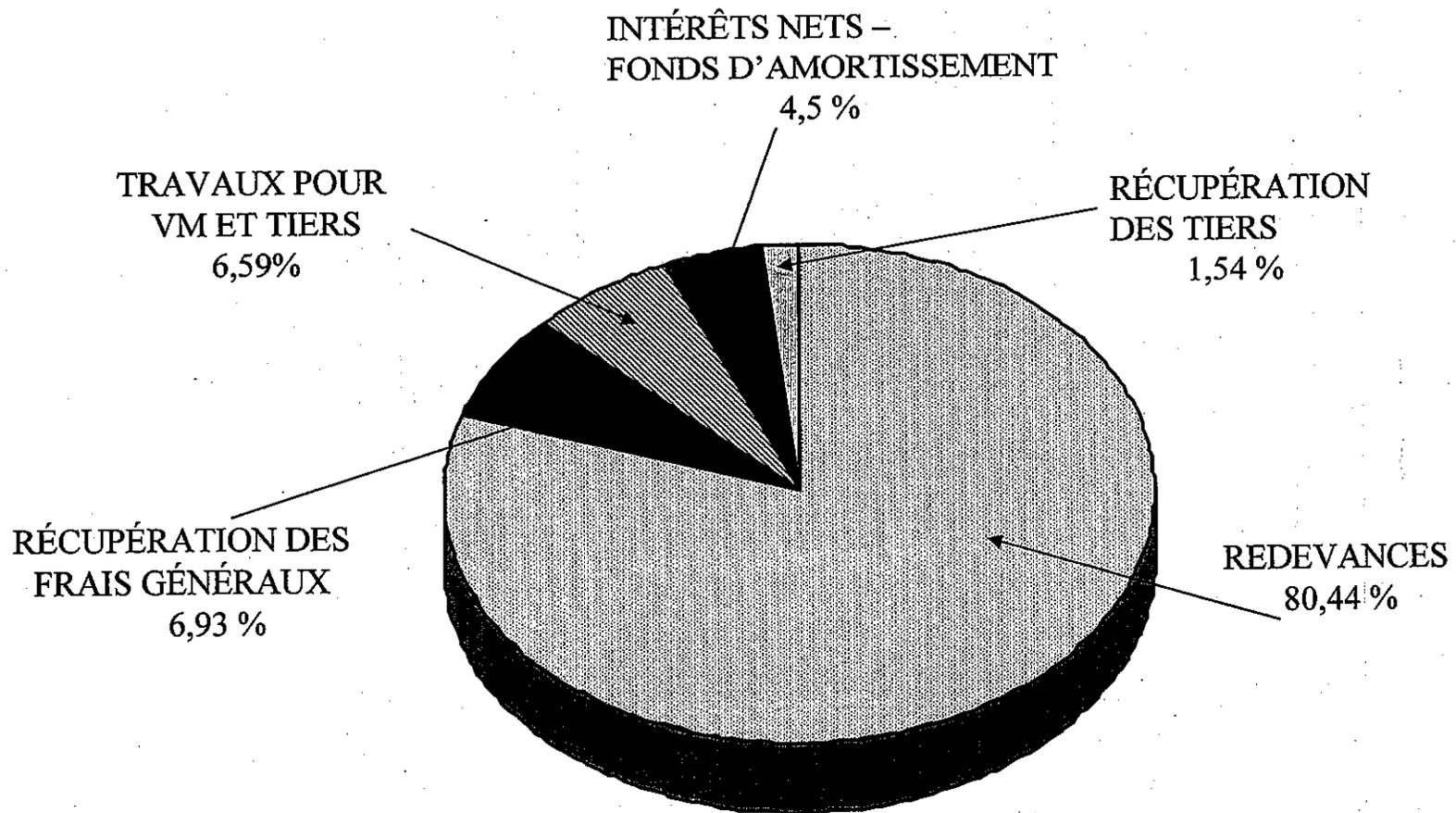


■ millions de dollars

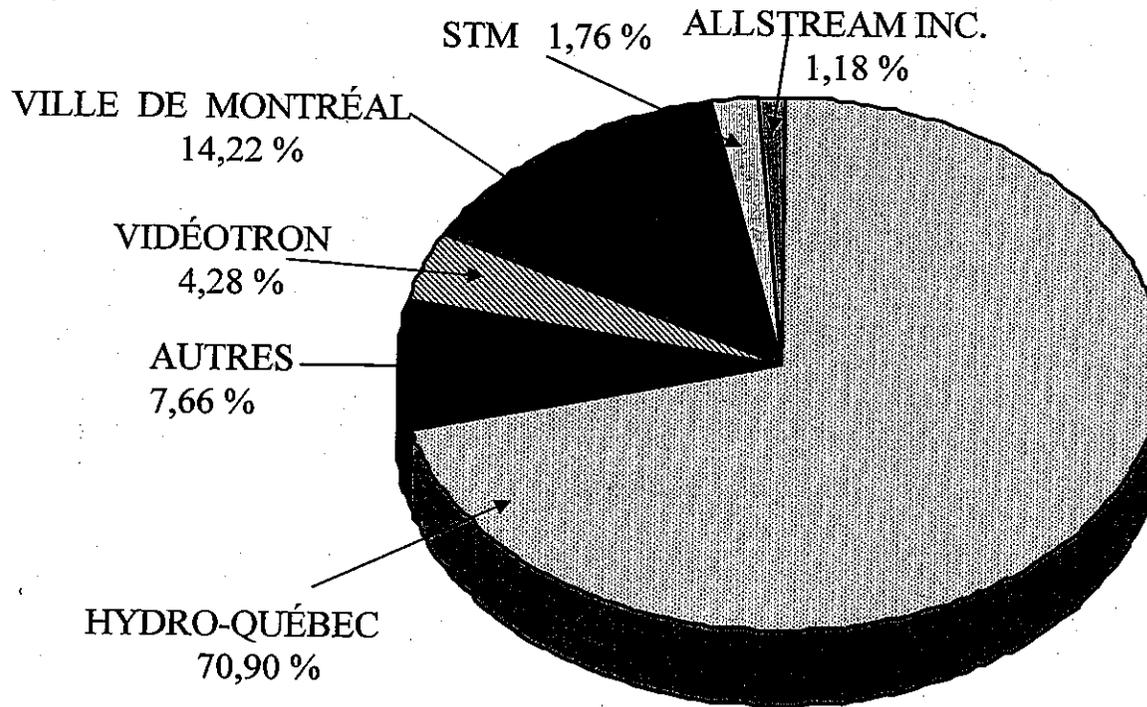
COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL
Variation de l'effectif et des immobilisations
en % cumulatif par rapport à 2001



BUDGET 2010
RÉPARTITION DES REVENUS

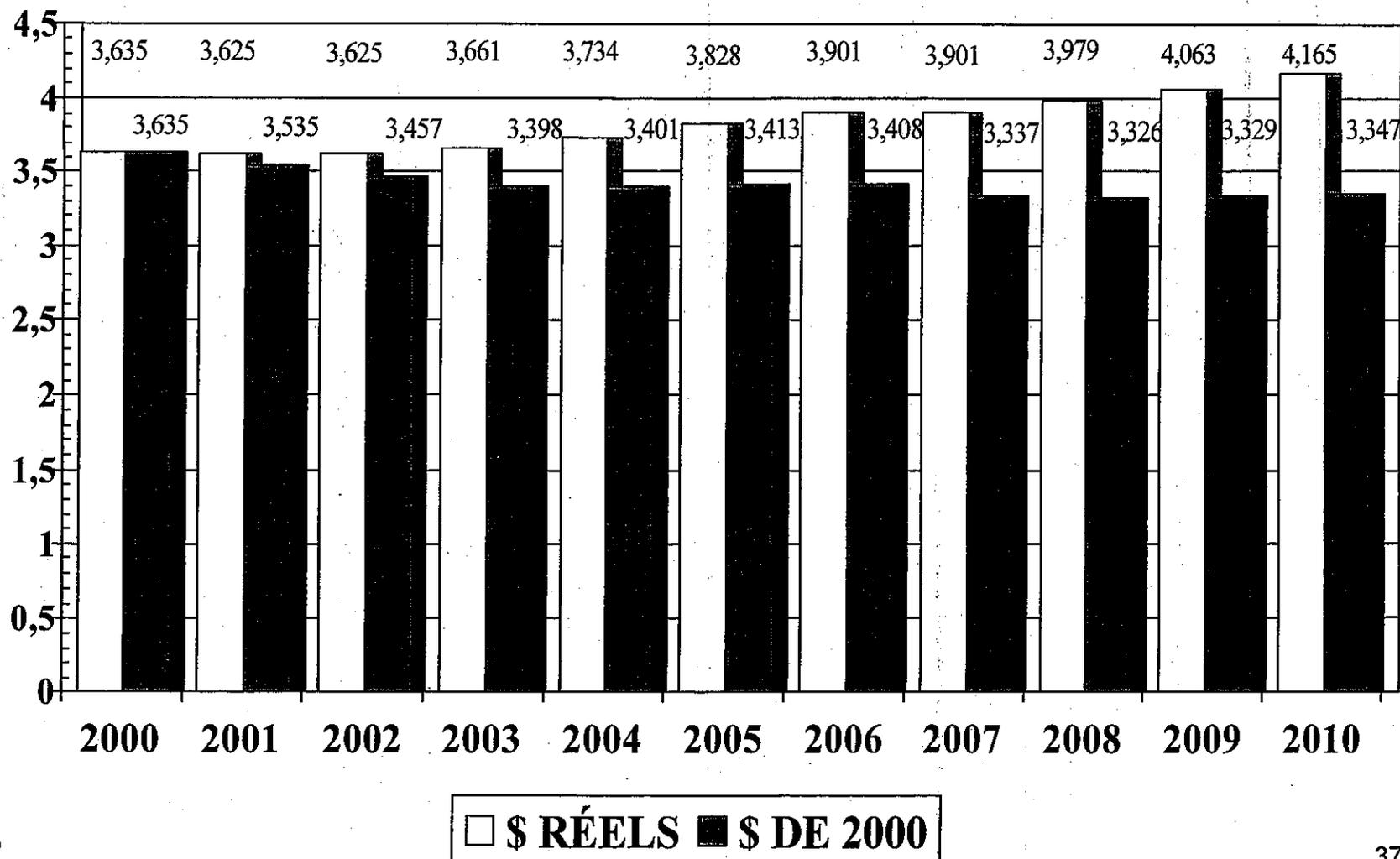


BUDGET 2010
RÉPARTITION DES REDEVANCES
SELON LA FACTURATION DU RÉSEAU EN 2009



VARIATION DES TAUX DE REDEVANCES

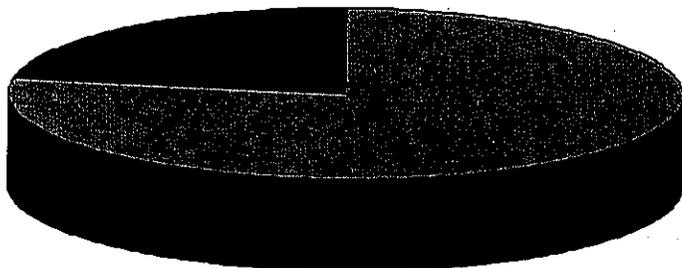
de 2000 à 2010



Commission des services électriques de Montréal

BUDGET 2010 (en milliers de dollars)

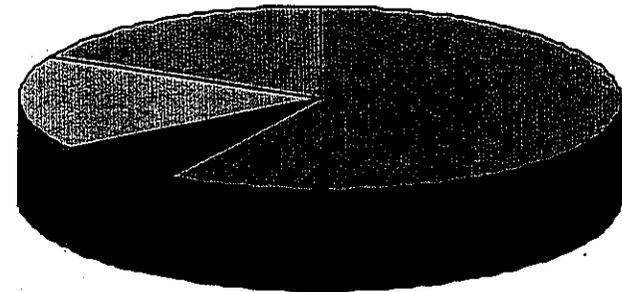
EXPLOITATION
12 329 \$ 16,8%



SERVICE DE LA DETTE
61 115\$ 83,2 %

DÉPENSES TOTALES
73 444 \$

CONTRIBUTIONS
DE L'EMPLOYEUR
2 207 \$ 17,9%



AUTRES
FAMILLES
2 023 \$ 16,4 %

FRAIS
D'ADM. VILLE
920 \$ 7,5 %

RÉMUNÉRATION
DU PERSONNEL
7 179 \$ 58,2 %

BUDGET D'EXPLOITATION
12 329 \$

N.B. : Exclut la dépense de 5 millions de dollars pour travaux VM et tiers

Pour toute information additionnelle, vous pouvez contacter :

M. Raymond Gravel
Division Administration des ressources humaines et financières
COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL
75, rue de Port-Royal Est, B. 610
Montréal (Québec) H3L 3T1

Téléphone : (514) 384-6840, poste 228